

Périodique d'informations agathoises

agathois

N°2
0,50€

L'édito

Le numéro 1 de notre journal a rencontré un excellent accueil et les nombreux encouragements reçus nous confortent dans notre démarche. La critique est d'autant plus nécessaire que, dans de nombreux domaines, le mécontentement est très profond dans notre ville. Dans le numéro 1, nous avons parlé de l'augmentation scandaleuse des impôts municipaux et du délabrement du centre ville ; dans ce numéro 2, nous vous parlons d'une part du **ruineux projet de centre nautique de la municipalité**, d'autre part de **l'indifférence du maire dans le dossier capital pour Agde de l'emplacement de la nouvelle gare TGV**, dans le cadre de la future ligne Montpellier Perpignan. Enfin, nous vous remercions par avance de bien vouloir nous faire passer le maximum d'informations et aussi de vous abonner car notre journal n'existe que par et pour ses lecteurs.

L'équipe de rédaction

CENTRE AQUATIQUE : l'art de mettre des ronds dans l'eau...

Rien ne le fera reculer, surtout pas le bon sens. D'Ettoire veut sa piscine « pharaonique » ! Mais à quel prix ? Car la bête, genre luciole, baptisée « Centre aquatique de l'Archipel » et censée ouvrir ses ailes au gré du soleil et du vent (pourvu qu'elle puisse les refermer par grosse tramontane !), a déjà battu un record d'obésité budgétaire. Petit rappel des faits : C'est en 2003 que, sous son double bonnet (de bain) de maire d'Agde et de président de la Communauté d'agglomération, notre maître nageur imagine la construction, sur le site des Champs-Blancs, d'une nouvelle piscine destinée à remplacer la piscine Tournesol, bien fatiguée, des Sept-Fonts.

En 2004, lancement d'un appel à candidatures sur la base de 6,2 millions d'euros. Objectif respecté par une agence de Seine-Maritime, mais projet pourtant écarté au profit de l'agence toulousaine Demolombe dont le devis est un tiers plus cher ! Le maire a, dit-il, voulu privilégier des critères « d'expression architecturale ». La pilule passe mal chez les maires de l'agglomération et, fin 2005, premier « plouf » du projet. Le maire décide alors de temporiser.

Qu'à cela ne tienne ! Un mois après, il remet le maillot de bain et propose cette fois-ci que la seule ville d'Agde prenne à sa charge 50% du coût. Petit problème : aucune délibération municipale agathoise n'a encore été votée en ce sens. Mais quand on aime on ne compte pas ! Le coût final sera donc payé à 75% par les Agathois (50% au nom de la ville et encore 25% au titre de la participation d'Agde dans le budget de l'agglomération !). Le tour est joué !

La luciole ressemble de plus en plus au crapaud qui enfle. En juillet 2006, elle passe à ... 9,8 millions hors taxe, soit 11 millions TTC ! De nouveau les petites communes tirent la tronche. D'Ettoire, impavide, surfe sur « *l'esprit communautaire* ». Moins on a de sous, plus on rit ! Mais la note de l'emprunt à 20 ans plus le fonctionnement, 350 000 euros par an, c'est pour l'agglomération ! Oups !

Après un nouveau délai de réflexion pour les petites communes, le projet est malgré tout approuvé. Le maire exulte, promettant d'attirer ainsi des milliers de touristes (normal, la mer est si loin !), d'accueillir les enfants des classes primaires de l'agglomération (bonjour le « voyage » pour les élèves du nord piscénois !).

Tout baigne ?... Pas vraiment. Fin 2006, le plongeur



repart en ville lorsque le Préfet suit les conclusions des Bâtiments de France et de la Commission Régionale des Sites : avis défavorable pour incompatibilité architecturale avec l'identité paysagère du site. Patatras. L'agglomération doit revoir sa copie ! « *Un problème de volumétrie que nous allons corriger* » rétorque le maître-nageur.

Juillet 2007, le tir est corrigé et le projet revoté. Nouvelle hausse des honoraires de l'architecte (2 millions d'euros) et la facture passe à 11,6 millions d'euros, dont (une fois enlevées les subventions Etat-Région-Département), 10,7 à la charge de l'agglomération, soit 8 millions pour la seule ville d'Agde ! Et la hausse continue ! La preuve, l'agglomération vient de budgéter « une première tranche de 6 millions d'euros... *sur les 14 millions d'investissements programmés* ». 6,2 au départ, 14 à mi 2009 ! Et combien au final ?

A ce prix l'agglomération aurait pu avoir deux piscines « classiques ». Et voici le plus ahurissant : à ce prix, ce centre ne sera même pas capable de recevoir des compétitions de haut niveau ! Le bassin principal sera de 25 mètres, pas mieux que celui de l'actuelle piscine ! Le seul record battu restera bien liquide, mais version brasse coulée pour les contribuables agathois !

Directeur de la publication :

Pierre ANTONMATTEI

Dépôt Légal : Avril 2009

Date de parution : Juin 2009

N°ISSN : en cours

Pour tous vos courriers,

écrivez-nous à :

Le Cactus Agathois - BP 620,

34305 Le Cap d'Agde Cedex

ou par mail :

lecactusagathois@free.fr

Tél. 04 67 21 23 25

Imprimé à 10 000 exemplaires sur papier recyclé

par FM Graphic - 34130 Mauguio

Arrivée en Agde : circulez, « y a » rien à voir !!!

Venir en Agde relève du parcours du combattant pour les touristes : rien n'est fait pour que la première impression agathoise soit bonne.

Par la Gare : bonjour la zone...

Des milliers de touristes découvrent Agde pour la première fois en descendant du train : sur leur droite un bâtiment lépreux, digne de Palerme des années 50, entouré d'une zone genre terrain vague. A gauche, un bâtiment désaffecté et un parking anarchique, sans matérialisation des emplacements, de capacité très insuffisante, mal entretenu, avec herbes folles et ornières boueuses en temps de pluie. Bienvenue dans Agde !

Par Bessan, un site exceptionnel gâché...

A la jonction du canal du midi avec le canalet, voici à droite le bâtiment des voies navigables, en pleine décrépitude depuis des années, alors que, ravalé, il serait magnifique. L'emplacement exceptionnel des abords du canal est dans un état pitoyable : voirie non entretenue, végétation envahissante, épaves diverses, etc. Le touriste, qui se demande s'il est dans une station touristique ou dans une zone déshéritée, a ensuite de bonnes chances de faire la queue au passage à niveau, par ailleurs dangereux (à propos, où en est le projet de pont ?). Puis vient une boucle absurde qui commence par éloigner le nouvel arrivant de la ville puis le fait revenir par la route de Vias, confluant alors avec ceux qui viennent de Béziers ou de la Tamarissière. Et tous, en été, de s'empiler avant le pont sur l'Hérault, générant le maximum de gaz toxiques dont « profitent » tous ceux qui persisteraient à vouloir admirer le fleuve.



Par la rocade : absurdité généralisée...

On passe rapidement sur l'arrivée au Cap qui, si elle est verte, va engager les touristes sur des parkings payants plutôt chers. De la rocade vers le centre ville, par le quai du commandant Réveille, avant le règne d'Ettore, il y avait de magnifiques platanes, aujourd'hui remplacés par des arbustes chétifs. La vue sur l'Hérault est bouchée par les voitures garées sur des parkings aménagés en bordure du fleuve. N'importe quelle municipalité intelligente aurait fait les parkings du côté des habitations et non au bord du fleuve...

Comble de l'absurdité, un parking, masqué par une habitation et invisible depuis l'autre côté du fleuve est vide, même en pleine saison. En effet, il est loin du centre ville et la passerelle sur l'Hérault, un moment annoncée, a été oubliée par la municipalité qui n'en parle plus... Plus un mot, non plus, sur le passeur en bateau qui aurait permis aux touristes en été de débarquer directement place de la Marine. Comme toujours, c'est bien le maire qui mène les Agathois en bateau...

Dominique Antonmattei

La Belle Agathoise pleure en couleur

Après la magnifique « Place des Bigoudis »... Qui a eu cette idée folle un jour d'illuminer la fontaine de la Belle Agathoise ?

C'est nécessairement quelqu'un qui en veut aux Agathois. Ou qui veut se « venger » en agressant toutes les nuits nos rétines par cet éclairage digne du plus bel effet « Disney », le merveilleux en moins. Hélas.

On cherche malgré nous, caché(e) dans les alentours, Mickey ou Blanche Neige qui vont nous annoncer en riant :

« pas d'affolement, c'est une blague, nous allons tout éteindre ! »

Toutes les couleurs primaires y sont, rien n'a été oublié. Le minuteur les fait flasher toutes les 3 secondes, histoire de ne pas nous laisser souffler.

Pourquoi ridiculiser un si beau monument ? Comment oser un si mauvais goût ?

Rien ne nous est épargné....



Photo Marciano

Silence ! On tourne...

Les ronds points poussent comme des champignons. Certes, Lils ont la bonne idée de fluidifier la circulation.

Et si leurs décorations ne donnent pas toujours dans la dentelle, essayons pourtant de positiver.

Le rond point « des Joutes » trône au milieu de nulle part, alors qu'à côté de l'Hérault, il aurait pu faire un clin d'œil sympathique à la belle image de notre sport local.

Le rond point décoré « La Cathédrale » est écrasé par le béton. En centre ville, il aurait eu fière allure.

Le rond point « Fort Brescou » est si miniaturisé qu'il faut freiner ou s'arrêter pour apercevoir la sculpture. Gare aux accidents...

Le rond point en « trompe l'œil » serait réussi si les plantes ne cachaient pas les motifs.

La statue de l'Ephèbe est si mal représentée que l'on est obligé de se concentrer pour se souvenir du vrai modèle.

L'inventaire n'est pas complet et d'autres surprises se préparent, à faire pâlir Montpellier et Pézenas...

Mais bon, rendons grâce à notre maire qui essaie de nous distraire par cette avalanche « d'œuvres d'art ». Il espère sans doute nous faire oublier les rues défoncées, les plantes mal entretenues, les poubelles abandonnées, les trottoirs inexistantes, etc.

Non, décidément, rien ne nous est épargné....

Mirabel(le) et ... tais-toi !

Les copains d'abord...

Au dernier conseil municipal, la majorité a « ramé » pour vendre l'idée d'un « port sec » (garage pour bateaux de plaisance) sur un parking du Cap. Projet d'un ancien élu, « ami » de la maison d'Ettore, qui a déposé le permis de construire en novembre. Or le site n'a été rendu constructible qu'en avril 2009 et l'enquête d'utilité publique, elle, a eu lieu en décembre 2008. Késaco ?

Le maire, puis son conseiller général préféré et l'adjoint aux travaux ont multiplié les pirouettes.

« Oui, cela paraît bizarre » a concédé Sébastien Frey. Bizarre ? Comme c'est bizarre...

« Si vous connaissez quelqu'un que ça intéresse, il peut toujours déposer un permis » a rajouté, angélique, le Nadal de service, en assurant que l'arrêté municipal avait été affiché cet hiver sur ledit parking. Evidemment, pour le voir, il aurait fallu sur place (mais où ?) chercher le panneau municipal. Donc personne n'a rien vu !

Les riverains, du coup, ont déposé un recours contre ce petit « arrangement » entre amis !

CUISINE MUNICIPALE



...Et les copines ensuite...

Pour crime de « lèse-candidature », d'Ettore avait eu, après les dernières élections municipales, la « peau » de la directrice de l'Office du Tourisme, « coupable » d'avoir été sur une liste d'opposition. Il avait sabordé cet OTSI qui, depuis soixante ans, était un acteur de l'animation du centre-ville. Règlement de comptes en bonne et due forme dont on a vu, depuis, le résultat : Espace Molière fermé, exit accueil et visites guidées. Trois salariées à la rue et des touristes ne sachant plus à quelle porte frapper. Qui a osé dire que le maire se désintéressait pour autant de la question ? Mensonges ! La preuve, pour remplacer la « bannie », il a embauché - à 62 000 euros par an ! - une nouvelle collaboratrice. Certes, elle est loin d'avoir les mêmes

qualifications, mais elle a un gros avantage : elle était élue de la majorité de 2001 à 2008.

Qui nourrit qui ?

Si le ridicule tuait, notre maire serait-il encore en vie ? Pour mémoire son « argument » condamnant une employée communale candidate à des élections syndicales internes : « je l'ai nourrie pendant ces six dernières années ! ».

Ahahah ! En voilà une qu'elle est bonne ! Le maire « nourrit » les employés communaux !

Que tous ceux qui pensaient que chaque contribuable sert aussi à rémunérer le personnel communal se détrompent. Non, non, non ! C'est le roi d'Ettore qui « nourrit » !

Et lui, au fait, dans quelle(s) gamelle(s) mange-t-il ?

Sportivement vôtre !

Lors du dernier conseil municipal, le maire n'a pas hésité à brandir l'étendard du commerce du centre-ville en se disant opposé à un projet d'extension d'Hyper U. Pourtant lors de la dernière réunion des commerçants du centre, le même avait avoué : « les petits commerçants c'est fini, maintenant tout le monde va vers les grandes surfaces, on n'y peut rien ! ».

Que s'est-il donc passé entre temps ? Il semblerait que, dans les affres de sa réflexion, le maire ait surtout voulu soutenir un concurrent, un magasin de sport tenu par un de ses copains. Même s'il contrarie, peu ou prou, les projets d'Hyper U. Pour ce qui est du commerce en centre ville, là, on reste à la case « c'est foutu » !

Ils nous ont écrit...

Cher Cactus,

Je ne suis pas Agathois mais j'y paie des impôts locaux car j'ai acheté un appartement au Cap il y a quelques années et j'envisage d'y prendre ma retraite.

Je découvre le « Cactus » que vous avez distribué au marché il y a quelques jours.

J'avais jusqu'à présent une vue, disons « estivale », du Cap d'Agde et de la vieille ville, mais je m'intéresse à cette ville que j'ai choisie. Des impôts qui augmentent de 30 %, des parkings payants, l'équipe municipale réfléchit... mais à quoi encore ?

Merci de continuer à nous tenir informés

Sébastien Oury,

Lyonnais par nécessité et obligation

Cher cactus agathois

Je suis très heureuse de vous voir « naître », il est sain que les citoyens puissent encore exprimer leurs opinions en dehors des deux jours de vote pour l'élection... j'aime le ton et l'humeur des textes, c'est une manière agréable de prendre ses distances avec la réalité quotidienne et les désagréments qui pourraient nous être épargnés...

C R, habitante du centre ville

Le maire déraile !

Le tracé d'une nouvelle ligne TGV Montpellier-Perpignan, par Béziers et Narbonne est à l'étude, pour une livraison en 2020, et le débat public permettant aux acteurs locaux et aux usagers d'exprimer leurs attentes est engagé.

Au Palais des Congrès du Cap d'Agde, la commission de débat public a présenté les différents scénarios (voir encadré ci-dessous), et écouté les Agathois, peu nombreux, et pour cause : la municipalité avait omis de nous informer !

Mais quel ne fut pas **notre étonnement**, que dis-je, **notre stupefaction**, de constater que **le député-maire, n'avait pas jugé nécessaire d'être présent**, pour défendre le dossier **le plus important dans les 10 prochaines années**, en termes de flux économiques et touristiques, en clair, une opportunité de développement incomparable, pour Agde et la communauté d'agglomération qu'il préside. Les conseillers municipaux, eux aussi, étaient absents, à l'exception de l'un d'entre eux qui n'a su dire que : « bienvenue à la commission ». A toutes les autres réunions, dans les villes concernées, les élus étaient présents le plus souvent au plus haut niveau, ainsi à Béziers et Sète.

Sur le point essentiel, c'est-à-dire l'emplacement de la nouvelle gare TGV intermédiaire entre Montpellier et Perpignan, la SNCF penche pour une gare proche de Narbonne. Cela signifierait qu'Agde, pourtant la **première station balnéaire du littoral** ne bénéficierait d'**aucune amélioration de sa desserte locale directe** par les TGV, cependant que l'implantation d'une nouvelle gare **près de Narbonne dissuaderait les touristes de s'arrêter dans notre commune.**

Compte-tenu des enjeux touristiques, il est essentiel qu'une gare TGV soit réalisée au plus proche d'Agde, dans le secteur Béziers/Vias, en connection avec l'aéroport, et proche des sorties d'autoroutes A9 et A75. Chaque année 600 000 voyageurs empruntent la gare d'Agde. **Cela ne mériterait-il pas une attention et une mobilisation toutes particulières de la municipalité ?**

Nicole Monsterlet

Quel que soit le scénario proposé par la SNCF et RÉSEAUX FERRÉS DE FRANCE (3 scénarios sont mis à l'étude) la gare d'Agde serait desservie en TGV ou TER par la ligne existante à partir de Montpellier ou de Béziers, avec ou sans changement de train.

Les différences entre scénarios portent sur les tracés – plus ou moins proches du littoral – et sur la vitesse maximale des TGV, selon que la nouvelle ligne ne supporte que des TGV, ou bien des TGV et des trains de fret, avec des coûts de réalisation et des financements différents.

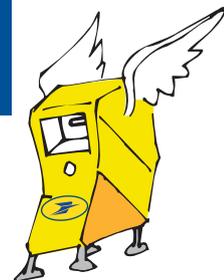
Le choix du lieu de la gare intermédiaire sur la nouvelle Ligne à Grande Vitesse **est donc déterminant pour l'avenir d'Agde**, mais les scénarios proposés par la SNCF et RFF l'abordent peu : entre Béziers et Narbonne ou entre Béziers et Agde ?

Choix pourtant capital pour tous les Agathois intéressés par le devenir de leur ville ...

Faites connaître votre avis auprès de la commission :

www.debatpublic-Inmp.org

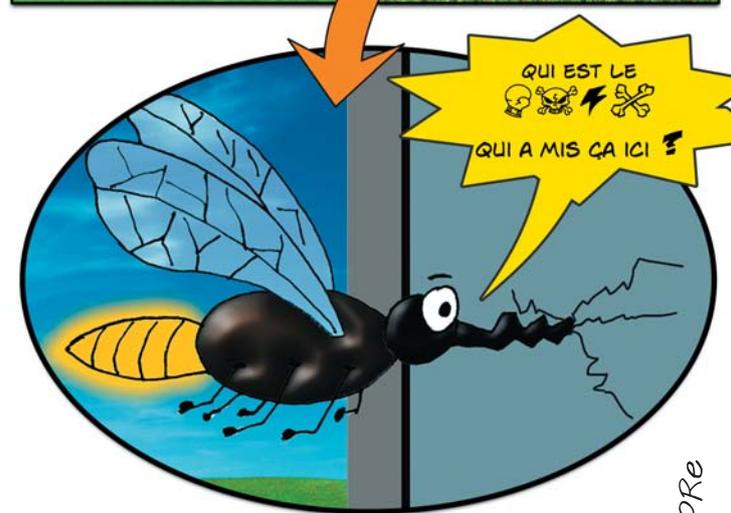
Qu'est-ce qui fait mourir les boîtes jaunes ?



Vous en êtes-vous rendus compte, mais une étrange épidémie contamine les boîtes aux lettres de La Poste. Dans la ville historique, à la gare, au pied de la maison du cœur de ville et jusque dans les rues de nos quartiers, la mortalité est si grande que beaucoup de petites boîtes jaunes ont disparu en quelques semaines. Le syndrome, c'est la transformation d'un service public « La Poste », en service lucratif « La Banque postale » ? Maladie grave, car elle nous concerne tous : bientôt, jeunes et vieux, nous irons chercher notre courrier au bureau de poste, comme en Amérique...

Oscar Tourbes

LES CHAMPS BLANCS



PRE

BULLETIN D'ADHÉSION à l'Association Le Cactus Agathois

NOM PRÉNOM

ADRESSE

je désire adhérer et ainsi m'abonner pour un an (5 numéros) et choisis la formule :

10 euros (abonnement) 20 euros (abonnement et maxi soutien)

50 euros (abonnement et méga soutien) 100 euros (abonnement et giga soutien)

Envoyer le chèque à l'ordre de : CACTUS AGATHOIS

BP 620 - 34 305 Le Cap d'Agde Cedex

Signature obligatoire :